



## Rapport annuel 2013 du PIRI de l'Atlantique

Depuis 1997, les organismes de réglementation des ministères de chacun des gouvernements provinciaux de l'Atlantique, suivis quelques années plus tard par Environnement Canada, collaborent étroitement avec les intervenants régionaux de l'industrie pétrolière et des experts-conseils en environnement afin d'élaborer des lignes directrices susceptibles d'être mises en application et des outils d'analyse scientifiques pour gérer et assainir les sites contaminés par les hydrocarbures pétroliers et les friches industrielles.

En 2013, les membres du PIRI de l'Atlantique se sont réunis en personne au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador en plus de tenir des conférences téléphoniques mensuelles et de réaliser de nombreux objectifs du plan de travail. Les membres du comité ont également participé aux délibérations de groupes de travail spécialisés. Ces réunions régionales aident le PIRI de l'Atlantique à s'acquitter de son mandat et à atteindre ses objectifs globaux qui sont énoncés dans le protocole d'entente. Lors de ces réunions régionales, les coprésidents du PIRI de l'Atlantique, qui représentent les organismes de réglementation et l'industrie, ont rencontré les dirigeants du ministère provincial de l'Environnement de l'administration hôte pour examiner d'autres domaines mutuellement avantageux ainsi que des possibilités de collaboration entre le PIRI de l'Atlantique et chacune des administrations.

Cette année a été marquée par certains jalons dignes de mention, tandis que le partenariat continue d'être guidé par quatre valeurs fondamentales : la prise de décision fondée sur les connaissances scientifiques, l'amélioration continue, la collaboration entre les intervenants et l'harmonisation à l'échelle régionale. Le PIRI de l'Atlantique a connu du succès dans ces quatre domaines.

**Prise de décision fondée sur les connaissances scientifiques** : en adoptant le RBCA de l'Atlantique dans leurs lignes directrices ou leur réglementation provinciale, les membres des organismes de réglementation offrent aux parties responsables une solution efficace pour l'assainissement des sites et une trousse d'outils scientifiquement viables pour l'analyse des risques. En 2013, son utilisation a entraîné la fermeture d'au moins 352 dossiers de sites contaminés par le pétrole dans notre région. Depuis 1997, la trousse d'outils RBCA de l'Atlantique a été utilisée avec succès pour analyser ou nettoyer des sites contaminés par le pétrole et pour faciliter la fermeture des dossiers des organismes de réglementation sur plus de 6 400 sites jusqu'à maintenant au Canada atlantique, ce qui a permis d'en préparer de nombreux en vue de possibilités de mise en valeur des friches industrielles.

Le PIRI de l'Atlantique continue d'offrir aux organismes de réglementation, à l'industrie, aux experts-conseils en environnement et à d'autres intervenants stratégiques l'information réglementaire et scientifique dont ils ont besoin pour prendre des décisions judicieuses.

Depuis 2008, le cours de formation *Introduction to Atlantic RBCA* est offert sur le Web; en 2013, il a été mis à jour en version 3 et il a été complété par le nouveau module *Ecological Screening Protocol for Petroleum Impacted Sites*. Ces solutions de formation en ligne procurent aux intervenants une connaissance des principes et des concepts fondamentaux de RBCA de l'Atlantique. Pendant l'année, 47 personnes se sont inscrites à la formation de la version 3, ce qui porte le nombre total de participants à 115 depuis que la formation a commencé à être offerte sur le Web, et 17 autres personnes se sont inscrites pour compléter leur formation d'initiation en suivant le nouveau module.

**Amélioration continue** : lors de la remise annuelle des prix Brownie du Canadian Urban Institute, qui récompensent le leadership, l'innovation et la viabilité écologique dans l'assainissement des friches industrielles partout au Canada, le PIRI de l'Atlantique et le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse ont été finalistes au programme de catégories particulières, respectivement dans la catégorie 1 (élaboration des lois, des politiques et des programmes) pour la version 3 de RBCA de l'Atlantique et pour le nouveau règlement provincial sur l'assainissement des sites contaminés.

Le PIRI de l'Atlantique poursuit ses activités de développement pour produire d'autres guides d'utilisation de RBCA de l'Atlantique pour d'autres contaminants courants. Un groupe de travail sur le guide d'utilisation de solvant chloré a été mis sur pied dans le cadre d'une collaboration entre le PIRI de l'Atlantique et des membres correspondants choisis. Avec la portée des travaux et une entente sur le mandat, le groupe de travail a entrepris un examen de ce qui se fait dans les provinces ainsi qu'une recherche documentaire sur les pratiques exemplaires de gestion qui serviront à rédiger une version préliminaire du guide d'utilisation au cours de l'année prochaine.

Le site Web de RBCA de l'Atlantique est une ressource précieuse pour les utilisateurs de RBCA de l'Atlantique partout dans la région. À la suite d'un sondage en ligne auprès de ses abonnés et de l'évaluation des solutions et de la faisabilité de la modernisation du site Web, le PIRI de l'Atlantique a lancé une démarche progressive pour remanier son site Web afin qu'il devienne un moyen efficace de transmettre l'information technique et provinciale au public. La mise au point définitive de la conception et le lancement du nouveau site Web devraient avoir lieu en 2014.

**Collaboration entre les intervenants** : en réponse à une demande de renseignements du co-chef de l'équipe sur l'intrusion des vapeurs d'essence de l'Interstate Technology & Regulatory Council (ITRC), le PIRI de l'Atlantique a fourni à l'ITRC le guide d'utilisation pour les analyses des contaminants volatils du sol et la surveillance de l'air intérieur de RBCA de l'Atlantique. Le partenariat a également profité de cet échange pour informer le co-chef de l'équipe sur l'intrusion des vapeurs d'essence que le PIRI de l'Atlantique a l'intention d'entreprendre en 2014 un examen exhaustif de son guide d'utilisation sur les contaminants volatils du sol et d'y intégrer au besoin la documentation courante ainsi que les guides d'utilisation sur les contaminants volatils du sol des administrations clés.

Le PIRI de l'Atlantique a été invité à formuler des observations à l'intention du ministère de la Défense nationale (MDN) au sujet du *Cadre de gestion des sites LNAPL de la 5<sup>e</sup> Escadre Goose Bay à Terre-Neuve-et-Labrador*. L'un des objectifs du plan de travail du PIRI de l'Atlantique consiste à surveiller les démarches d'assainissement viable et nouvelles approches de gestion des risques; dans cette optique, le PIRI de l'Atlantique a indiqué qu'il était intéressé à en savoir davantage au sujet du modèle de gestion du site que contient le cadre de gestion, de la méthode des recoupements et des questions de gestion qui dépassent la science.

Au cours de la prochaine année, le PIRI de l'Atlantique recevra des représentants du MDN et les experts-conseils en environnement de ce ministère pour échanger de l'information et pour obtenir des précisions au sujet de son appui au document intitulé *Technical Guidance for the Assessment of the Mobility of Light Non-Aqueous Phase Liquid (LNAPL)/Free Product and Associated Dissolved Phase Plumes*.

De plus, des membres du PIRI de l'Atlantique ont présenté des exposés à la conférence sur les friches industrielles canadiennes du Canadian Urban Institute, au Salon international des technologies environnementales et à la conférence *Americana*, à l'atelier de l'Institut des biens immobiliers du Canada sur les sites contaminés fédéraux, à la conférence de l'Association canadienne de réhabilitation des sites dégradés sur la réhabilitation dans la région de l'Atlantique, au 40<sup>e</sup> atelier sur la toxicité en milieu aquatique et à la réunion annuelle du groupe de travail du CCME sur les directives concernant la qualité des sols. La portée et la visibilité mondiale de la conférence sur les friches industrielles canadiennes et de la conférence *Americana* en font des occasions appropriées pour les échanges techniques, scientifiques et réglementaires concernant les nouvelles tendances en matière de gestion des sites contaminés et de développement durable.

**Harmonisation régionale** : le forum du PIRI de l'Atlantique permet aux organismes de réglementation, à l'industrie et aux experts-conseils en environnement de travailler ensemble afin de déterminer les obstacles et les problèmes que suscitent les processus de chaque administration. Le PIRI de l'Atlantique permet également aux administrations provinciales de s'entendre sur des principes directeurs et des méthodes harmonisés, alors que les exigences des politiques peuvent être laissées à la discrétion des organismes de réglementation.

Après avoir obtenu le consensus sur les principes directeurs, le PIRI de l'Atlantique a établi un plan de travail et un processus de développement qui comprend un sondage auprès des administrations et une recherche dans la documentation d'administrations canadiennes, nord-américaines et internationales choisies. Le PIRI de l'Atlantique a commencé le processus d'analyse du référentiel d'information sur les sites contaminés et les friches industrielles prévu au plan de travail et, au cours de la prochaine année, il prévoit formuler des recommandations stratégiques pour une méthode plus uniforme dans notre région.

Le PIRI de l'Atlantique continue de recueillir des données économiques pour préparer le projet d'analyse des avantages régionaux. Ce projet a pour but de démontrer la valeur dont bénéficient les intervenants en utilisant le RBCA de l'Atlantique, comparativement aux méthodes antérieures de gestion des sites contaminés. Cette initiative donnera un premier aperçu des avantages économiques, sociaux et réglementaires du processus.

Le PIRI de l'Atlantique se tient au courant des projets concernant les sites contaminés par le pétrole et les friches industrielles partout au Canada en examinant régulièrement les mises à jour des lignes directrices et la réglementation provinciales. En tant que chef de file chevronné de la gestion des sites contaminés par le pétrole, le PIRI de l'Atlantique a interagi avec la Nouvelle-Écosse, qui préparait son nouveau règlement sur l'assainissement des sites contaminés, et avec le Nouveau-Brunswick, en ce qui concerne les changements proposés à son programme d'assainissement des sites contaminés.

Au cours de l'année qui vient, le PIRI de l'Atlantique continuera de s'efforcer d'atteindre son but de connaître du succès dans les domaines de ces quatre valeurs fondamentales. Voici certains des jalons dignes de mention pour l'année prochaine :

- Tenue d'une séance de planification stratégique quinquennale;
- Lancement du site Web remanié de RBCA de l'Atlantique;
- Réalisation d'une analyse des principales possibilités d'harmonisation à l'échelle régionale;
- Poursuite du travail d'analyse des avantages régionaux;
- Rédaction d'un guide d'utilisation sur les solvants chlorés;
- Examen du guide d'utilisation sur les contaminants volatils du sol pour les hydrocarbures pétroliers.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter [www.atlanticrbca.com](http://www.atlanticrbca.com) ou communiquer avec nous aux adresses indiquées ci-dessous :

Original signé par

Michel Poirier  
Coprésident, réglementation  
PIRI de l'Atlantique  
[michel.poirier@gnb.ca](mailto:michel.poirier@gnb.ca)  
506-453-8805

Original signé par

William (Bill) Simpkins  
Coprésident, industrie  
PIRI de l'Atlantique  
[billsimpkins@canadianfuels.ca](mailto:billsimpkins@canadianfuels.ca)  
902-465-7776